



85, rue nationale
B.P. 26
32201 GIMONT CEDEX

Tel : 05 62 67 70 02
Email : gimont@wanadoo.fr

Fiche d'inscription PÔLE ENFANCE et ECOLES PUBLIQUES

Temps d'animations extrascolaires (ALSH)*

Temps d'Animations Périscolaires (TAP/ALAE)**

Temps de restauration

Inscription réalisée par :

Les parents

Famille monoparentale,

précisez :

La mère

Le père

Année scolaire : 2019-2020

Nom et prénom de l'enfant :

Adresse :

Date de naissance :

Ecole de Gimont : Classe : Nom de l'enseignant

Autres établissements (institutions, autres écoles...) :

Coordonnées des parents ou du représentant légal

Je soussigné(e) (Nom, prénom responsable 1 de l'enfant) :

.....

Adresse :

Portable : Bureau : Domicile :

Adresse mail :

Profession :

Je soussigné(e) (Nom, prénom responsable 2 de l'enfant) :

.....

Adresse : (si différente du responsable n°1)

.....

Portable : Bureau : Domicile :

Adresse mail :

Profession :

*ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

** TAP : Temps d'Animation Périscolaire - ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e)
 Concubinage Pacsé(e)
 Séparé(e)

Préciser qui a la garde de l'enfant : Père
 Mère
 Les deux

Fournir la copie du jugement concernant l'exercice de l'autorité parentale et le droit de garde délivré par le Tribunal de Grande Instance.

Autre représentant légal :

Nom :Prénom :

Adresse :

Portable : Bureau : Domicile :

Adresse mail :

Autres personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone

Assurance et couverture sociale

Joindre une photocopie de l'attestation scolaire correspondant à la rentrée scolaire en cours.

Nom de l'assurance qui couvre votre (vos) enfant(s) :

.....

N° du Contrat :

Régime social :

CAF N° Allocataire
(obligatoire) :

MSA (numéro de sécurité
sociale) :

.....

.....

Tarifcation

Je suis allocataire CAF : J'autorise le service facturation de la mairie à accéder au service CDAP afin de connaître mon quotient familial et d'appliquer le tarif correspondant.

Je dépends de la MSA : je transmets l'attestation de la MSA sur laquelle est indiquée mon quotient familial.

Je ne souhaite pas communiquer mes ressources : Le tarif appliqué sera le plus élevé soit le tarif 7 du tableau des tarifs retenus.

Afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, veuillez remplir les renseignements suivants :

Renseignements médicaux : Se Conférer à la fiche sanitaire DDCSPP – CERFA n°10008*02

Votre enfant a besoin d'un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) ou d'un Projet Personnalisé de Scolarisation pour les élèves en situation de handicap, *demandez le protocole à l'accueil de la Mairie.*

Temps d'Animations Périscolaires (TAP et ALAE matin, midi et soir) UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS INSCRITS AUX ECOLES PUBLIQUES

Le TAP fonctionne lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 17h00. Il est gratuit.

Pour l'école maternelle, vous pouvez récupérer votre enfant à tout moment.

Pour l'école élémentaire, les enfants inscrits aux TAP ne pourront en aucun cas quitter les ateliers avant 17H.

Les enfants qui ne sont pas inscrits aux TAP, sont récupérés par leurs parents et leur sortie est définitive à 16h15.

Mon enfant prendra le bus après l'école : Oui Non

Après les TAP et/ou l'ALAE, j'autorise mon enfant à rentrer seul à 17h00 :

Oui (*Fournir une lettre de décharge manuscrite adressée à Monsieur le Maire*) Non

Restauration scolaire

L'inscription de votre enfant à la cantine est obligatoire. Cette inscription peut se faire tout le long de l'année.

*La réservation des jours doit être faite au préalable, en fonction de vos besoins, en Mairie ou à la Maison de l'Enfance et de Loisirs ou via le Portail famille **au plus tard le jeudi précédent la semaine durant laquelle vous souhaitez réserver un ou plusieurs repas.** (Pour exemple : Pour que votre enfant bénéficie de la restauration scolaire le lundi 2 septembre, votre réservation doit être effectuée **avant le jeudi 29 août 2019.**)*

La collectivité s'engage à accueillir les enfants allergiques ou ayant des repas spécifiques, sous conditions. Au préalable, un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) doit être retiré en Mairie et retourné complété pour validation.

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE du mercredi après-midi)

L'inscription de votre enfant à l'ALAE est obligatoire. Cette inscription peut se faire tout le long de l'année.

*La réservation des jours doit être faite au préalable, **5 jours avant au minimum**, en fonction de vos besoins, en Mairie ou à la Maison de l'Enfance et de Loisirs ou via le portail famille. (Exemple : Pour que votre enfant bénéficie de l'ALAE dès le jour de la rentrée, votre réservation doit être effectuée **avant le mercredi 28 août 2019.**)*

Le tarif est établi en fonction du quotient familial et de la fréquentation des séquences souhaitées (le matin et/ou le midi et/ou le soir et/ou le mercredi après-midi).

La réservation peut se faire en Mairie ou à la Maison de l'Enfance et de Loisirs.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription de votre enfant à l'ALSH est obligatoire. Cette inscription se fait tout le long de l'année.

*La réservation des jours doit être faite au préalable, **15 jours avant le début des vacances scolaires** à la Maison de l'Enfance et de Loisirs ou via le portail famille. Pour les vacances d'été (juillet/août), la réservation doit se faire **avant le 1er juin pour les réservations du mois de juillet et fin juin pour les réservations du mois d'août.***

Les programmes et les fiches d'inscriptions vous seront transmis par email, par courrier ou par le portail famille.

Le tarif est établi en fonction du quotient familial et de la fréquentation.

AUTORISATIONS pour l'ensemble des services enfance et la restauration scolaire

J'autorise la municipalité à accompagner mon enfant sur les lieux d'activités (activités sur des sites hors de l'école ou de l'ALSH) :

Oui Non

J'autorise la municipalité à prendre en photo ou de filmer mon enfant dans le cadre des animations et à utiliser ces photographies dans les différentes publications de la ville, sur une durée indéterminée :

Oui Non

J'autorise mon enfant à prendre le bus ou le véhicule de transport municipal lors des sorties :

Oui Non

Je soussigné(e),

- Déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier,
- Accepte le règlement intérieur et m'engage à le respecter,
- M'engage à signaler toutes modifications (adresse, garde de l'enfant, ...)

Fait à....., le.....

Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé ») :

Date d'enregistrement dans le service :